

Union patronale suisse
Hegibachstrasse 47
8032 ZURICH

Lausanne, le 22 juin 2001
T:\DIRCVC\INFODIR\PREAVIS\PREAVI01\POL0126.DOC
GPB

***Partenariat public-privé - l'école sur le net:
Projet de loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de
l'information et de la communication dans les écoles***

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre message électronique du 8 juin 2001, relative au projet de loi mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos. Compte tenu du délai de réponse particulièrement court à cette consultation, nous limiterons notre prise de position à quelques commentaires généraux.

Fruit d'une collaboration fructueuse entre économie privée, Confédération et cantons, l'initiative "Partenariat public-privé - l'école sur le net (PPP-ésn) mérite un soutien résolu; elle entend en effet dynamiser l'utilisation et la pratique des technologies de l'information dans les écoles de notre pays. Ces nouvelles technologies révolutionnent une large partie de notre économie; il est donc essentiel de bien y préparer les générations futures, ainsi que les personnes chargées d'enseigner ces nouvelles branches.

La plupart des cantons et des communes, notamment dans notre canton de Vaud, font un effort financier extrêmement important pour permettre aux enfants de se familiariser avec l'informatique. Compte tenu du potentiel offert par le partenariat avec l'économie privée pour un montant de prestations de l'ordre de 100 millions de francs, il est souhaitable que la Confédération fasse un geste financier d'une hauteur similaire.

En conclusion, nous sommes favorables au projet de loi soumis en consultation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Alain Maillard
Directeur-adjoint

Guy-Philippe Bolay
Sous-directeur